

revod , son frère, qui étoit gouverneur de Bresse, et en grande considération ; en telle sorte que le duc envoya à Rome auprès du pape Léon X pour l'obtenir. En quoi il y eut grande difficulté, à cause de l'intérêt qu'y avoit l'archevêque de Lyon , et par conséquent le roi, comme aussi le duc de Bourbon , à cause de la Dombes, et la duchesse Marguerite d'Autriche, comme comtesse de Bourgogne, parce que, pour composer cet évêché, on prenoit la Bresse, la Dombes, et ce du comté de Bourgogne et de Bugey qui est du côté de Lyon. Pour le consentement de la duchesse Marguerite, il fut obtenu fort facilement; mais tous les autres s'y opposèrent, nommément le roi François I^{er}, bien que, pour le satisfaire, le duc offrit de faire qu'en mesme temps les évoques de Thurin, de Genève et autres, qui avoient une partie de leurs diocèses en France, en feroient cession aux évoques plus prochains, ainsi que le roi en ordonnerait. La ville (de Bourg), qui passionnoit cette affaire, envoya M. Aimé Chanlire, docteur en médecine, à Rome, pour en solliciter les bulles, qui, après avoir employé tout le crédit de son prince, et désespérant d'en pouvoir venir à bout, y réussit à la fin par la faveur de l'empereur Maximilien , qui écrivit au pape pour le duc de Savoie. Mais le roi, irrité de ce que les bulles avoient été expédiées à son insu , apporta à l'exécution tous les empeschemens imaginables, nonobstant que Maximilien lui en eût écrit à Neusladt. Toutefois , comme la Bresse en ce temps là obéissoit au duc de Savoie, la chose passa.

« Léon X, donc, érigea l'église Notre-Dame (de Bourg) en cathédrale, avec dix-sept canonicats et autant de prébendes, y comprises les trois dignités de prévôt, chantre et sacristain, et à la nomination du duc de Savoie. Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne et abbé d'Ambronay, fut pourvu de l'évêché , et parce que lors de ladite érection il y